



Gestionnaire du dispositif Relogement Social Prioritaire (F/H)

Catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

DAUH

Effectif : 150 agents

Leur raison d'être : Pour Rennes Métropole : réguler le foncier de manière coordonnée et planifier l'offre de logements et d'activités (neuf ou rénovation). Pour la Ville de Rennes : développer et partager le projet urbain dans la concertation, réussir les opérations ANRU, loger les différents publics en assurant la qualité des usages pour tou.te.s. De façon générale : travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et faire le lien avec les autres politiques, renforcer la qualité de notre maîtrise d'ouvrage, être à la pointe de la transformation écologique du territoire.

Le sens de ce poste :

Le dispositif du Relogement Social Prioritaire est à destination des ménages en situation de mal logement et de précarité sociale et économique. Il a pour but de proposer des solutions d'hébergement, de logement et ou d'accompagnement, sans attendre les délais d'accès au parc social de droit commun. Le gestionnaire RSP intervient en appui du Référent RSP dans l'instruction des dossiers effectuée par les services sociaux, via l'Application Informatique dédiée au dispositif.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37H30 par semaine – Forfait ATT de 15 jours

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : PC, imprimantes partagées, téléphone fixe et smartphone, Pack Office, Imhoweb, AIRSP

Missions de suppléance :

Service :

Habitat

L'équipe : Gérer la politique locale de l'Habitat avec, comme outil opérationnel, le Programme Local de l'Habitat qui fixe les missions en lien avec les différents partenaires

Effectif Service : 29

Télétravail : oui, selon les modalités à définir avec l'encadrant

Autres :

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Rédacteur

Parcours : P1,

Éléments complémentaires de rémunération :

N° du poste :

Date de mise à jour de la fiche de poste : Novembre 2024

Verso >

Vos 3 principales missions :

1-Soutien dans l'animation du dispositif de Relogement Social Prioritaire (RSP) (60%)

- Analyser les dossiers RSP instruits par les services sociaux (environ 250 demandes toutes les 3 semaines), via Le logiciel AIRSP,
- Inscrire à l'ordre du jour de la commission RSP les dossiers les plus complexes et les appels de décisions,
- En lien avec les instructeurs référents sociaux et autres services si besoin (bailleurs, communes), compléter, affiner les besoins afin de garantir la complétude des demandes,
- Assurer un premier niveau d'information auprès des travailleurs sociaux et des demandeurs, à toutes les étapes de la procédure (Pour les demandes complexes, transférer au référent RSP ou responsable de l'unité),
- Participer à la commission RSP afin de soutenir le référent dans la saisie des décisions notamment.

2-Soutien dans le suivi des orientations RSP (20%)

- Suivre les orientations prises concernant les demandeurs auprès des opérateurs du relogement,
- Transmettre au référent du dispositif les délais, places disponibles et orientations possibles,
- Soutenir le référent dans la préparation des instances mensuelles (Commission Logement de Rennes notamment), des rencontres avec les opérateurs et participer aux réunions de coordination avec les partenaires.

3-Conseil technique et participation à l'amélioration du dispositif (20%)

- Apporter un premier niveau de conseils techniques aux partenaires sur des situations individuelles simples,
- Assurer une veille sociale, qualitative et quantitative sur le dispositif dans l'objectif de réaliser des bilans,
- Etre force de propositions sur les améliorations possibles du dispositif..

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Grande discrétion
- Travail en équipe
- Aptitude à la compréhension des enjeux sociaux et contextuels du territoire

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Maîtrise des outils de bureautique
- Compétences rédactionnelles
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Être capable d'apprécier l'urgence d'une demande de logement et d'analyser à partir d'un dossier écrit, les situations sur le plan social.

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Utilisation des applications spécifiques Imhoweb, AIRSP
- Connaissances des différentes réglementations en lien avec le logement, les politiques de l'habitat
-